

Etude des « pronoms indéfinis » en français¹

Yrd. Doç. Dr. Nurcan Delen Karaağaç

İstanbul Üniversitesi

Fransız Dili ve Edebiyatı Anabilim Dalı

Abstract

In this study, we dwell upon the indefinite pronouns of french language according to different points of the traditional grammarians. In this aim, we proceed to a survey of definition and classification that they have established for the sake to delimit the problematic of the indefinite pronouns in the language in question. Then we analysed this grammatical category in the light of functionalist theory. We have separated the units of this category according to syntactic criteria.

Dans ce travail, nous nous proposons d'examiner le statut de ce qu'on désigne communément par *pronoms indéfinis* en français. Pour ce faire, nous étudierons tout d'abord de différentes positions de grammairiens traditionnels et modernes dans le but de cerner la problématique des pronoms indéfinis par un inventaire des définitions et classifications qu'ils donnent de cette catégorie grammaticale, et de traiter ensuite cette catégorie dans le cadre de la linguistique fonctionnelle qui nous permet de mettre en jeu d'une façon cohérente la forme et la fonction.

Il faut d'abord préciser que bien qu'il y ait de nombreuses recherches au sujet des pronoms indéfinis, il reste encore plusieurs zones d'ombre. L'hétérogénéité et le caractère vague de cette catégorie ont été souvent soulignés. L'expérience a prouvé qu'il est difficile de définir précisément la notion même de « pronom indéfini » et d'en proposer un type de classement relativement fiable en appuyant sur des critères formels précis. En effet, si l'on

¹ Ce texte a été présenté et modifié, sous le même titre, comme communication lors de la *Troisième Rencontre de Jeunes Linguistes*, organisé en mai 1997 par le Centre d'Etudes Linguistiques, à l'Université du Littoral, Dunkerque / France.

compare quelques travaux, on s'aperçoit qu'il existe de nombreuses interprétations de ce qu'on nomme pronoms indéfinis. Les auteurs consultés ne sont d'accord ni sur la définition du pronom indéfini, ni sur l'inventaire et la classification des unités.

1. Etude des « pronoms indéfinis » en grammaire traditionnelle

Dans ce qui suit, nous commençons par une lecture critique de grammaires françaises traditionnelles afin de pouvoir recenser les unités qu'elles désignent souvent comme « pronoms indéfinis ». Nous étudions les différents points de vue des grammairiens dans le but de cerner la problématique des pronoms indéfinis, par un rapide inventaire des définitions et des classifications qu'ils donnent de cette catégorie grammaticale.

1.1. Définitions

M. Grévisse définit le pronom indéfini comme étant « des mots variés indiquant, soit une quantité non chiffrée (par ex. *plusieurs*), soit une identification imprécise (par ex. *quelque chose*), ou même un refus d'identification (*un tel*). » (Grévisse 1986: 1113)

W. Von Wartburg et P. Zumthor en propose une définition sémantique : « les pronoms indéfinis servent à désigner, avec une nuance d'indétermination, le sujet ou l'objet d'une action ; cette nuance plus ou moins accentuée : non seulement certains indéfinis possèdent une valeur indéterminative propre plus forte que d'autres, mais il arrive qu'un même indéfini prenne selon les cas des valeurs sensiblement différentes. » (Wartburg, Walter et Zumthor 1958: 310)

Quant à H. -D. Béchade, il donne une définition voisine de celle de M. Grévisse : « Le plus grand nombre des indéfinis expriment une notion vague, le plus souvent de quantité, mais aussi d'identité ou de différence. Ils sont cependant susceptible de prendre un sens précis; d'où l'ambiguïté de l'application d'indéfinis. » (Béchade 1994: 314)

Nous constatons que ces définitions s'établissent sur de vagues critères notionnels, et soulignent d'une part la difficulté que les grammairiens éprouvent à circonscrire la catégorie des pronoms indéfinis et d'autre part, la manière dont se forme cette classe résiduelle et hétéroclite.

1.2. Classements

Dans ce qui suit, nous allons procéder aux classements faits par certains grammairiens traditionnels et modernes. Notre but est de dégager les différents critères sur lesquels ces derniers se sont fondés leur classement. Le tableau suivant synthétise de différentes classifications proposées par les grammairiens classiques et modernes.

Tableau des « pronoms indéfinis » du français

QUANTITATIFS			NON QUANTITATIFS			
			Identificatif			
Quantité nulle	Singularité	Pluralité	Totalité	Identité	Non-identité	Comparatif
<i>Rien</i>	<i>Quelqu'un</i>	<i>Quelques-uns</i>	<i>Chacun</i>	<i>Le même</i>	<i>Autrui,</i>	<i>Tel (le,s,les)</i>
<i>Aucun</i>	<i>Quelque chose</i>	<i>Certains</i>	<i>Tous</i>		<i>Autre chose</i>	
<i>Pas un</i>	<i>N'importe qui</i>	<i>Plusieurs</i>	<i>Tout</i>		<i>L'autre,</i>	
<i>Personne</i>	<i>N'importe quoi</i>	<i>La plupart</i>			<i>un autre</i>	
<i>Nul</i>					<i>D'autres</i>	

Comme l'illustre ce tableau, les pronoms indéfinis sont regroupés en deux catégories selon qu'ils expriment la **quantité** ou la **non-quantité**. Les **quantitatifs** marquent la **quantité nulle**, la **singularité**, la **pluralité** et la **totalité**, les **non-quantitatifs** indiquent l'**identité**, la **non-identité** et le **comparatif**.

Nous trouvons également de différents types de classements chez les grammairiens. Ainsi,

G. et de R. Le Bidois (1971 : 255) examinent les pronoms indéfinis en distinguant en quatre catégories différentes selon qu'ils expriment le sens :

a) Le personnel indéfini *on*, les pronoms indéfinis de valeur négative-positive : *personne, aucun, nul, pas un, rien*.

b) Les pronoms indéfinis relatifs à la quantité et les distributifs, *quelqu'un, quelque chose, chacun*.

c) Les pronoms indéfinis de la totalité : *plusieurs, la plupart, certains, maint(e,s)*.

d) les pronoms indéfinis relatifs à l'identité : *l'autre, l'un...l'autre, autrui, le même, tel ou un tel*.

On constate un autre type de classement chez R.-L.Wagner et de J. Pinchon (Wagner et Pinchon : 1991 : 206), quant à eux, dans la *Grammaire du français classique et moderne*, posent deux classifications des pronoms indéfinis distinctes selon qu'ils expriment un sens positif ou un sens négatif:

- les uns, de sens *négatifs*, évoquent l'absence d'une personne ou d'une chose : *aucun, nul, personne, pas un, rien*.

- les autres, de sens *positif*, expriment l'unité, la pluralité et la totalité.

Dans le *système grammatical de la langue française*, G.Gougenheim (1938 : 147-149) nous propose le classement suivant : négatif /singularité/ pluralité/ indifférence/ignorance/ totalité.

Et enfin, dans la *Grammaire méthodique du français*, M. Riegel et ses collaborateurs (Riegel 1994 (210-214) distinguent les pronoms indéfinis en deux grandes catégories selon qu'ils marquent la quantité ou l'identité :

a) Les quantificateurs (quantité nulle, la totalité)

b) Les identificateurs (l'identité, la différence)

Pour conclure cette partie, nous prendrons une réflexion de G. Moignet (1981: 177), dans la *systématique de la langue française* : « la classe des indéfinis est, de toutes, celle qui, dans les grammaires, invite le moins à l'idée que la langue est un système ».

Toutes les opinions que nous avons pu relever jusqu'à maintenant ont démontré combien il est ardu, voire impossible, d'établir une définition homogène ou même d'opérer un classement satisfaisant des unités regroupées sous le terme de pronom indéfini. La diversité des points de vue en est une preuve.

Il semble donc, à suivre les grammairiens, qu'il est impossible d'établir un type de classement relativement fiable en se référant à des critères formels précis. La difficulté provient évidemment du point de départ sémantique adopté par les grammairiens. Il convient, à notre avis, de renverser la perspective, et de commencer à étudier les pronoms indéfinis en nous appuyant sur des critères formels.

Nous avons donc choisi de traiter le problème dans le cadre de la théorie fonctionnaliste. Nous avons retenu le point de vue adopté par A. Martinet et ses collaborateurs dans la *Grammaire fonctionnelle du français*. Dans la GGF, Martinet propose de classer ensemble, dans une langue donnée, les monèmes qui présentent *les mêmes compatibilités* et qui *s'excluent mutuellement*. En effet, dans l'optique fonctionnelle, pour établir les classes, on tient compte des compatibilités des unités, c'est-à-dire des possibilités de relations et des rapports d'exclusion mutuelle. Il s'agit de « la faculté qu'ont deux ou plus de deux monèmes ou synthèmes d'une langue donnée d'être employés ensemble et liés dans une relation syntaxique » (Clairis 1984: 6), c'est-à-dire dans un rapport de détermination ou de coordination. Les unités regroupées dans une même classe doivent avoir les mêmes compatibilités et s'exclure l'une l'autre dans la chaîne. Cela veut dire que deux déterminants d'un même noyau qui peuvent être employés en même temps doivent figurer dans des classes différentes, même si par ailleurs ils partagent les mêmes compatibilités.

Les auteurs de la *Grammaire fonctionnelle du français* distinguent les pronoms indéfinis en deux grandes classes : (Martinet et all. : 1979: 169-173)

- a) classe des pronoms *quantitatifs*
- b) classe des pronoms *indépendants*

La classe des pronoms quantitatifs regroupe les unités désignées souvent comme indéfinis par la grammaire traditionnelle. Ces pronoms sont spécifiquement caractérisés par le fait que, dans leurs emplois comme prédicats et comme objets, ils sont nécessairement accompagnés de *en* avec la valeur partitive de *d'entre eux*.

La classe des pronoms indépendants font, eux aussi, partie de la classe traditionnelle des indéfinis. Par rapport aux autres pronoms, ils se caractérisent par leur indépendance vis-à-vis du contexte ou de la situation. Les autres pronoms renvoient, en effet, à un élément de ce contexte ou de cette situation : le quantitatif *quelques-uns* suppose que les interlocuteurs savent de quelles unités il s'agit. Au contraire l'indépendant *quelqu'un* désigne un être humain indéterminé non mentionné jusqu'ici.

Nous avons constaté que leur classification est fondée essentiellement sur un critère de type syntaxique, mais nous remarquons qu'ils appliquent également un critère de type sémantique quand ils distinguent des pronoms indépendants du contexte. « Ce caractère d'indépendance est parfois discutable; par exemple, imaginons que l'on soit dans une salle et que l'un de nous dise : *Est-ce que quelqu'un a un stylo rouge ?*. Ce *quelqu'un* n'est pas

totalemment indépendant, c'est l'une des personnes parmi nous. Nous connaissons donc qu'il y a une échelle d'indépendance mais cela reste flou, tandis que nous ne pouvons pas dire : *J'en connais quelqu'un*. Cette possibilité de reprise anaphorique par *en* nous paraît un meilleur discriminant que le degré d'indépendance par rapport au contexte » écrit Fernand Bentolila. (Bentolito 1978: 6)

2. Etude des « pronoms indéfinis » en linguistique fonctionnelle

Quant à nous, nous avons regroupé les « pronoms indéfinis » du français en deux grandes classes en nous référant aux critères syntaxiques.

2.1. Classe I

2.1.1. Identification

a) L'expansion par *de* ou *d'entre* + nominal au pluriel. Ce qui est fondamental ici, c'est la possibilité de pronominaliser par *en* cette expansion nominal :

Ex. *Je veux plusieurs de ces livres*

Je veux plusieurs d'entre eux

J'en veux plusieurs.

b) l'expansion par *de* + *adjectif*.

- *Il y en a plusieurs d'intéressants.*

c) l'expansion par *une relative*.

- *Il y en a plusieurs qui sont chers.*

Le recours à ces trois critères (*en*, *de* + *adjectif*, *relative*) permet de regrouper dans une même classe des unités qui ont les mêmes compatibilités syntaxiques.

2.1.2. Les unités

Les unités que nous avons retenues dans cette première classe sont : *certain*, *plusieurs*, *quelques-uns*, *plus d'un*, *un autre*(*d'autres*), *aucun*, *pas un*.

2.2.2. Classe II

Les unités regroupées ici ne sont pas compatibles avec *en* mais peuvent être déterminées par *de* + *adjectif* ou par *une relative*.

2.2.1. Identification :

a) de + un adjectif

- *Nous avons appris quelque chose de nouveau.*

b) une relative

- *Il y a quelque chose qui nous dérange.*

2.2.2. Les unités

Les unités faisant partie de cette classe sont telles que *personne, rien, quelqu'un, quelque chose, autre chose, n'importe qui/ quoi, je ne sais qui/ quoi.*

3. Remarques

Dans ce travail, nous n'avons pas étudié quelques unités pour des raisons suivantes :

3.1. Cas de *la plupart*.

Nous rejetons l'étude de *la plupart* dans le lexique avec d'autres syntèmes tels que *la majorité, le plus grand nombre.*

3.2. Cas de *nul*.

Nous n'avons pas retenu *nul* qui est vieilli et qui ne peut fonctionner que comme sujet de verbe.

3.3. Cas de *autrui*.

Nous avons écarté *autrui*. Il peut déterminer les verbes comme objet, objet indirect, datif, et même comme sujet mais il ne subsiste que dans les formules « *le bien d'autrui* », dans des proverbes et dans le français littéraire.

3.4. Cas de *tel* ou *un tel*.

Nous n'avons pas intégré *un tel* (substitut universel de nom propre) ni *tel* qui est vieilli.

3.5. Cas de *quiconque*.

Il suffira dans la classe des relatifs indéfinis de faire une remarque qui précisera que *quiconque* en français parlé a des emplois d'indéfini.

Cette brève étude ne prétend pas à l'exhaustivité. Il ne s'agit qu'en fait d'une tentative de mise au point sur les difficultés que l'on rencontre lorsqu'on souhaite aborder la catégorie résiduelle des « pronoms indéfinis ». On est toutefois convaincu que le critère sémantique retenu par la plupart des grammairiens traditionnels ne permet pas d'identifier efficacement les pronoms indéfinis même s'il a une valeur descriptive. Le seul critère identificatoire est le critère syntaxique.

Bibliographie

Béchade, Hervé : *Grammaire Française*, PUF, 1994, p.314.

Bentolila, Fernand : « Sémantique et étude des unités significatives », *Syntaxe et sens, Journées d'études*, Université René Descartes (Sorbonne- Paris V), U.E.R de Linguistique Générale et Appliquée, 1978, p.6.

Clairis, Christos : « Classes, groupes, ensembles », *Linguistique*, vol.20, fasc.1, Paris, PUF, 1984, p.6.

Grevisse, Maurice : *Le Bon Usage*, Duculot, 12ème éd., 1986, p.1113 § 705.

Gougenheim, Georges : *Système grammatical de la langue française*, Paris, d'Artrey, 1938, pp.147-149.

Le Bidois, Georges et Le Bidois, Robert : *Syntaxe du français moderne*, Tome III, Ed. A. et J. Picard, 1971, p. 255.

Martinet, André : *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier, 1979, pp.69-72.

Moignet, Gérard : *Systématique de la langue française*, Klincksieck, 1981, p.177.

Riegel, M., Pellat, J.-C et Rioul, R : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, pp.210-214.

Wagner, Robert Léon et Pinchon, Jacqueline : *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991, p.206.

Von Wartbourg, Walter et Zumthor, Paul : *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, Francke, 1958, p.310.

Wilmet, Marc : *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette, 1997, 670p.